



Marché à procédure adaptée pour l'achat d'une mini-pelle

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Pouvoir adjudicateur : EPLEFPA de Saint-Flour, 5 route des hautes terres 15100 Saint-Flour, tél : 04.71.60.08.45, courriel : lpa.st-flour@educagri.fr

Type de procédure : procédure adaptée (art 28 CMP et art 27 décret N°2016-360 25/03/2016)

Objet du marché : achat d'une mini-pelle

Critères d'attribution : définis dans le règlement de la consultation

Réception des offres : avant 19 janvier 2018 17h00, par lettre recommandée avec avis de réception, ou remise contre récépissé au siège de l'EPLFPA

Durée de validité de l'offre : 30 jours

1. IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PUBLIQUE

EPLEFPA de Saint-Flour

15100 Saint-Flour

Tél : 04.71.60.08.45

Courriel : lpa.st-flour@educagri.fr

Pouvoir adjudicateur : Le Directeur Jean-François BESSON

Personne responsable du suivi de l'exécution du marché : La Gestionnaire Myriam Farges

2. MODE DE PASSATION

La présente consultation est lancée selon la procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics complété et précisé par le décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3. INTITULE DU MARCHE

Le présent marché est un marché public pour l'achat de matériels, de mobiliers ou de produits (article 1 Code des marchés-publics) comprenant 1 lot : acquisition d'une mini pelle hydraulique d'occasion

4. OBJET DU MARCHE

La présente consultation concerne l'acquisition d'une mini pelle hydraulique neuf ou occasion

Lot N°1 :

► une mini pelle hydraulique neuf ou occasion

5. DUREE DU MARCHE

La durée du marché court jusqu'au 19 janvier 2018.

6. PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

Les pièces constitutives du marché sont le présent cahier des charges.

Le cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G.) applicables est celui des marchés publics de fournitures courantes et services.

7. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE LA MINI PELLE HYDRAULIQUE

Le matériel mis à disposition devra être équipé de dispositifs de sécurité pour répondre à toutes les exigences dans ce domaine et à toutes les normes en vigueur (conformité aux normes françaises et aux directives européennes avec marquage et déclaration communauté européenne). La procédure de certification vis-à-vis de la directive « machine » N° 2006/42/CE du 17/05/2006 est exigée.

Le matériel devra également respecter les normes concernant le bruit, la pollution, et les équipements obligatoires au Code de la route.

7.1 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DE BASE

MINI PELLE HYDRAULIQUE

- Pelle hydraulique de 2,5 tonnes à cabine fermée.
- Puissance nette minimale : 20 CV
- Nombre d'heures d'utilisation : 2000 heures maximum
- Année : pas plus de 5 ans
- Chenilles en caoutchouc

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole

5 Route des hautes terres

Volzac – 15100 SAINT-FLOUR

Tél : 04 71 60 08 45 – Fax : 04 71 60 05 40 – e-mail : lpa.st-flour@educagri.fr

- A privilégier Circuit hydraulique à l'huile bio, graissage bio (travaux en espaces naturels sensibles). Kit de dépollution
 - Clapets de sécurité réglementaire sur bras pour lever les charges : **obligatoire**
 - Gyrophare Orange fixe
 - Attache rapide de Godet (type Morin)
 - Trois godets : fouille, terrassement, curage (préciser les dimensions)
 - Manuel d'utilisation et documentation technique détaillée et en français du constructeur
 - Compte rendu de la VGP obligatoire
 - Certificat de conformité pour une utilisation en milieu scolaire délivré par un organisme de contrôle agréé
 - 2^{ème} circuit hydraulique auxiliaire pour utilisation d'équipements complémentaires (pince à trier, enfonce-pieux, brise roche, tarière...)
- Bon état général évalué par une visite et un essai par les formateurs (futurs utilisateurs) sur le site de vente si celui-ci n'excède pas 200 km ou par la fourniture d'un compte rendu d'expertise réalisé par un organisme extérieur neutre portant sur les éléments suivants :
- Motorisation et parties mécaniques,
 - parties hydraulique et électrique,
 - axes et les bras,
 - chenilles,
 - cabine et ses équipements,
 - peintures,
 - équipements divers,

- Equipements complémentaires (optionnels adaptés à la mini pelle) :

- ✓ Enfonce Pieux par percussions (diamètre de la cloche 150 mm, dispositifs de sécurité)
- ✓ Tarière (diamètre des trous à réaliser : 200mm / dispositifs de sécurité)
- ✓ Pince à Trier (rotation type 360° / force aux mâchoires minimale 1800 kg / ouverture minimale 800mm)
- ✓ Godet de curage inclinable (largeur 1200 mm / inclinaison 180°)
- ✓ Brise roche (diamètre de l'outil supérieur à 50 mm)

7.2 MODIFICATIONS

La personne publique se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date fixée pour la remise des offres des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

7.3 DELAIS

Le marché est dit exécutable dès réception de la signature par le titulaire du marché de l'acte d'engagement. Il est exécuté dès réception par le titulaire du bon de commande.

Le matériel sera livré au lieu indiqué dans le bon de commande adressé au titulaire. **La livraison des matériels ne pourra être réalisée après le 02/03/2018.** Les opérations de livraison, de déchargement, de démonstration seront effectuées gratuitement sur le site par le titulaire du marché

7. 4 DOCUMENTATION, FORMATION ET AIDE

Le titulaire s'engage à mettre à disposition une documentation claire et détaillée en français relative au fonctionnement de la mini-pelle et à assurer une formation sur son utilisation et sur la maintenance de base.

Lors de la livraison de la machine, le candidat retenu s'engage à :

- présenter la machine aux personnels amenés à s'en servir,
- faire une démonstration des principales fonctions de l'appareil,
- présenter les opérations de maintenance courantes ne nécessitant pas l'intervention d'un technicien.

8. MAINTENANCE DÉPANNAGE ET GARANTIE

Le vendeur devra pouvoir assurer une assistance et un dépannage rapide et efficace.

En cas de panne l'offre devra préciser : les frais de réparation ; les frais de pièces détachées ; les frais de main d'œuvre ; les frais de déplacement (le déplacement de l'entreprise retenue devra intervenir sous 1 jour ouvrable maximum à compter du signalement).

9. RÈGLEMENT DES COMPTES

Le paiement interviendra à la livraison du matériel. Il se fera sur présentation de facture par mandat administratif.

10. ECO-RESPONSABILITE

L'établissement est très attaché au développement durable. Ainsi, il sera sensible aux produits performants répondant aux besoins du service et plus respectueux de l'environnement.

Le fournisseur s'attachera à fournir des données écologiques de ses produits :

- Consommation de carburant,
- Normes anti-pollution

11. RÈGLEMENT DES LITIGES

Le marché est passé par une personne morale de droit public, à ce titre il relève du contentieux du tribunal administratif territorialement compétent.

12. PRÉSENTATION DES OFFRES

Les candidatures et les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation de l'acheteur.

Il est rappelé que le signataire doit être habilité à engager le candidat.

Seul l'acte d'engagement sera daté et signé par le(s) représentant(s) qualifié(s) du/des candidat(s).

13. DOCUMENTS FOURNIS AUX CANDIDATS

Le dossier de consultation est constitué par le présent règlement et cahier des charges ; il est disponible sur le site internet de l'établissement ou peut être demandé à l'EPLFPA de Saint-Flour par courrier ou par mail à :

Monsieur le gestionnaire

EPL Saint-Flour

Tél : 04.71.60.08.45

Mail : myriam.farges@educagri.fr

14. CONDITIONS D'ENVOI OU REMISE DE L'OFFRE

Les candidats sont invités à envoyer leur offre avant le 19 janvier 2018, 17 heures, délai de rigueur par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre récépissé à l'adresse suivante :

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole

5 Route des hautes terres

Volzac – 15100 SAINT-FLOUR

Tél : 04 71 60 08 45 – Fax : 04 71 60 05 40 – e-mail : lpa.st-flour@educagri.fr

**Monsieur Le Directeur
EPLEFPA de Saint-Flour
5 route des hautes terres
15100 Saint-Flour**

Les offres pourront être transmises par voie électronique à : myriam.farges@educagri.fr avec demande de confirmation lecture.

En cas d'envoi papier l'enveloppe devra impérativement être cachetée et portera la mention suivante :

« Marché Procédure Adaptée achat d'une mini pelle hydraulique EPLEFPA de Saint-Flour NE PAS OUVRIR »

Les offres seront envoyées par la poste en recommandé avec accusé de réception (le cachet de la poste faisant foi et permettant d'apprécier le délai de précaution pris pour que le dossier soit distribué avant la date limite de réception) ou remise contre récépissé à l'adresse figurant ci-dessus.

Les offres qui seraient remises ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-avant ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Contenu de l'offre :

- 1. l'acte d'engagement (modèle ci-joint)**
- 2. les documentations techniques de la mini-pelle**
- 3. une fiche descriptive détaillée des dispositions et des tarifs que le candidat se propose d'adopter pour la fourniture de la mini-pelle hydraulique**
- 4. toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature**

15. CRITERES DE SELECTION / CHOIX DE L'OFFRE

La règle « du mieux disant » sera appliquée, ce qui signifie que l'offre économiquement la plus avantageuse (conformément à l'article 53 du Code des marchés publics) sera étudiée en fonction des critères suivants :

- 1. 35% Prix**
- 2. 30% Qualité du produit, état général de la machine et dernier compte rendu de la VGP, normes anti-pollution**
- 3. 30% Garantie, engagement SAV, documentation d'accompagnement et mise en service**
- 4. 05% conformité des documentations et du matériel**

Une négociation pourra avoir lieu à l'issue de l'analyse des offres avec les deux candidats retenus. Cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix (article 28 Code des marchés-publics).

16. NOTIFICATION

Le marché sera notifié au titulaire avant le **22/01/2018** pour une livraison avant le 02/03/2018.